



EXTRAIT N°13/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2026

Date de la
convocation :
Le 13 février 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 19
Procurations 4
Absents 10
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 19
Procurations 4
Absents 10
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six du mois de février, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du 1^{er} adjoint, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoint : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : M. PALIX Pierre, M. NAPOLY Raymond, Mme MARLIACY Danielle, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, Mme MENCE Marielle, M. ROSELET Jean-Christophe, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand

ABSENTS EXCUSES : Mme DUCADOS Anne-Caroline, (procuration à M. CACLIN Laurent), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M ADELAIDE Michel (procuration à Mme CATHERINE Marie-Line), Mme CARIN Jocelyne (procuration à M. ARETO Joseph)

ABSENTS NON-EXCUSES : M. BERNABE Cédric, M. DELPHIN Laurent, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse. M. MARLET Camille, Mme FRANCOIS Francine, M. MARLET Daniel

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Elona KRISTO (DST), Mme Rachel VALLERAY, (DRH), M. Victor VELAYE (DIRFIN), M. Stephan GLANIOS .

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Line pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260303-13-2026-DE
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260303-13-2026-DE
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES
AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026**

Le maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en son article 1611-4

Vu le Budget Primitif relatif à l'exercice 2026 de la ville voté le 26 février 2026,

Considérant l'importance pour la vie locale, l'apport et le rôle des associations de type " loi 1901", de la participation des citoyens à la vie de la cité,

.....
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

- **DE FIXER** l'enveloppe de subventions aux associations à **210.000€** (deux-cent dix-mille euros) pour l'exercice 2026.
- **D'ATTRIBUER** aux associations qui suivent pour l'exercice 2026, les subventions telles que figurant dans le tableau ci-après :
-

ASSOCIATIONS	SUBVENTION ALLOUEE 2026
A.C.A.C.S (ASSOCIATION CONVERGENCES ACTIONS CLUB SPORT)	16 000,00 €
AMICALE BOULISTE	2 500,00 €
ASA TROPIC (ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE)	4 000,00 €
AS BELLE ETOILE	6 000,00 €
ASC BOIS DU PARC	2 000,00 €
BEL K'DANS	2 500,00 €
C.A.J.A.D (CLUB D'ACTIVITES JOSEPHINES D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT)	7 500,00 €
CANNERS FOOTBALL	1 500,00 €
CLUB BOULISTE DE RIVIERE L'OR	2 000,00 €
ENTRE DEUX AGES LES AZALEES	1 000,00 €
GOLDEN LION ATHLETISME	4 000,00 €
GOLDEN LION BASKET	14 500,00 €
GOUREAU ZERO VIOLENCE	2 000,00 €
JEDI PHOTO	1 000,00 €
K'LINASS ESCALADE PILOTINE	2 000,00 €
LA BOUTO	1 000,00 €
LA FAMILIALE DE FOND PEREZ (AFFP)	4 000,00 €
LES OLIVIERS	2 500,00 €
MADE IN BO KAY	1 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260303-13-2026-DE
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026

MI LA VI	1 000,00 €
MOUVANS GOMIE	2 000,00 €
OTANTIK VYBZ	1 000,00€
PLIS FOS 212	2 400,00 €
RACINE CREOLE	7 500,00 €
RC SAINT JOSEPH	23 500,00 €
SCAPA(Stimulation Cognitive par l'Activité Physique Adaptée)	1 000,00 €
TEAM FAST MADININA	2 500,00 €
TENNIS CLUB DE SAINT JOSEPH	6 500,00 €
TWENTY 4 BASKET BALL	11 500,00 €
UFAL (UNION DES FEMMES LAIQUES DE SAINT-JOSEPH)	1 200,00 €
WE PLI LWEN	1 500,00 €
SOUS TOTAL	138 600,00€

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 26 février 2026

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le


 Pour le Maire, et par délégation
 2^{ème} Adjoint

 Eliane MIÉVILLY

Accusé de réception en préfecture
 972-219722246-20260303-13-2026-DE
 Date de télétransmission : 03/03/2026
 Date de réception préfecture : 03/03/2026